

Bossege

18 rue Pierre Castéra – 33112 SAINT-LAURENT MEDOC – Tél. 05 56 59 96 96 – bossege@adgessa.fr



L'établissement :

Nous vous souhaitons la bienvenue au Foyer d'Occupationnel Bossege.

S'inspirant des valeurs portées par l'ADGESSA (Association Pour le Développement et la Gestion des Equipements Sociaux, médico-sociaux et SAnitaires) dont elle dépend, notre objectif quotidien sera de mettre tout en œuvre pour vous rendre la vie agréable .

Le Foyer Occupationnel de Bossege accueille des résidents à partir de 40 ans et plus, sa capacité d'accueil est de 31 places dont un accueil d'urgence et ou temporaire. Il est ouvert 365 jours par an.

Le foyer est composé de trois unités de vie dédiée à l'hébergement et à la restauration. Chaque unité dispose d'un espace cuisine, d'un salon TV et d'un salon détente.



SITUATION

Le Foyer Occupationnel Bossege est situé à Saint - Laurent Médoc, à 45 km au nord de Bordeaux entre l'estuaire de la Garonne et l'océan atlantique, au milieu des châteaux du Médoc. St Laurent Médoc bénéficie d'une implantation idéale, car situé au centre du territoire Médoc.

Le secrétariat se tient à votre disposition de 9H à 18H du lundi au vendredi



Admission

L'admission au Foyer Occupationnel Bossege est prononcée, après avis de la commission d'admission, en fonction de la disponibilité des places au Foyer.

L'établissement est habilité à l'aide sociale.

Le prix de journée fixé par le Conseil Départemental de la Gironde au 07 juin 2017

La candidature sera prise en compte sous réserve que l'utilisateur ait une notification d'orientation en foyer occupationnel MPDH (Maison Départementale des Personnes Handicapées), le dossier de demande d'admission soit complet (dossier administratif-dossier médical)

Services

LES PROFESSIONNELS :

L'accompagnement des personnes est assuré par une équipe pluridisciplinaire :

- Equipe éducative : Educateur Spécialisé, Moniteur Educateur, Aide Médico--Psychologique,
- Aide Médico Psychologique assurant la surveillance la nuit,
- Agents de services logistiques,
- Une Psychologue.

Chaque professionnel est référent de 3 résidents, il accompagne le projet personnalisé de chaque résident dans le respect du projet d'établissement. Le foyer doit être un lieu vivant, chaleureux et ouvert. L'équipe a pour mission d'offrir aux personnes accueillies un cadre contenant et sécurisé,

LA SANTÉ :

Les résidents seront suivis par le médecin traitant de leur choix.

Pour tous les rendez-vous médicaux, ils pourront, dans la mesure des possibilités du service, être accompagnés par un membre de l'équipe. Les soins médicaux sont assurés par l'infirmière de l'établissement,

La préparation des traitements est assurée par la pharmacie avec laquelle nous avons une convention au sein de l'établissement.

L'équipe travaille en lien étroit avec les familles, les médecins traitants, les services d'urgences, le CMP de Castelnau du Médoc

L'ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF :

La mission du Foyer Occupationnel est d'assurer un accompagnement adapté aux besoins de chaque personne accueillie afin de garantir son épanouissement. La prise en compte du vieillissement dans l'accompagnement nécessite des réflexions et actions à plusieurs niveaux :

Le rythme de vie, c'est l'établissement qui s'adapte afin d'offrir au résident une qualité et un confort de vie, afin que chaque résident puisse vivre et accepter ce vieillissement comme un processus naturel de vie. Les activités doivent toujours être porteuses de la notion de plaisir, de socialisation, de respect de soi et d'autrui. Elles permettent de maintenir les acquis, de découvrir de nouveaux moyens d'expression, de progresser.

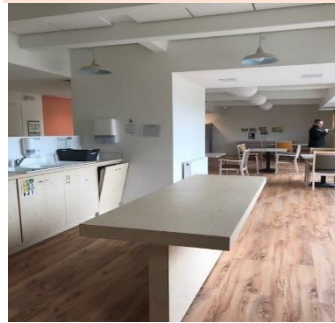
C'est cette idée forte d'un "agir" individuel et collectif, d'un prendre soin quotidien que le Foyer Occupationnel entend promouvoir son accompagnement auprès de résidents nécessitant une adaptation de leur rythme de vie, tout en leur permettant de continuer à développer leurs acquis.

LE CONSEIL DE LA VIE SOCIALE (CVS) :

Elu pour 3 ans, il est composé de représentants des résidents désignés par leurs pairs, des représentants légaux, des représentants du personnel, de délégués du Conseil d'Administration. Il vise à favoriser la participation des personnes accueillies et de leur entourage à la vie de l'établissement. Il est une instance consultative qui donne des avis et peut faire des propositions sur toute question intéressant le fonctionnement de l'établissement ou du service, notamment sur l'organisation intérieure et la vie quotidienne, les activités, l'animation socioculturelle et les services thérapeutiques, les projets d'équipements, la nature et le prix des services rendus, l'affectation des locaux collectifs, l'entretien des locaux, l'animation de la vie institutionnelle et les mesures prises pour favoriser les relations entre les participants ainsi que les modifications substantielles touchant aux conditions de prise en charge.

LA RESTAURATION :

Les repas sont élaborés par un diététicien en collaboration avec le personnel des cuisines de l'établissement et les menus sont affichés chaque semaine.



Le petit déjeuner, les repas sont pris sur chaque unité de vie qui dispose d'une salle à manger d'une dizaine de personnes. Dans un esprit de convivialité, le résident peut partager les repas avec sa famille ou ses amis dans la salle à manger, ou dans un

des salons au prix fixé par l'établissement, il est nécessaire de prévenir l'équipe éducative 48 heures à l'avance.

LES CHAMBRES :

Les chambres ont une surface de 20m² (chambre à 1 lit) et incluent une salle de bain adaptée aux personnes à mobilité réduite, équipée d'un lavabo, d'un WC et d'une douche.

Chaque logement est équipé :

- d'une ligne téléphonique directe payante (vous devez faire ouvrir votre ligne)
- d'une prise de télévision
- d'une prise internet, et wifi sur l'ensemble du bâtiment.
- d'un placard comportant penderie et étagères
- des volets à commande électrique.

LE LINGE :

L'établissement assure l'entretien du linge.

LE MENAGE :

Chaque résident participe à l'entretien de son espace ainsi, à l'organisation et aux tâches collectives en fonction de ses possibilités. L'entretien des locaux est également assuré par le personnel de service qualifié

LA SURVEILLANCE DE NUIT :

La surveillance de nuit est assurée par une Aide Médico Psychologique.